

# Une action en dommages et intérêts menace Spotify

**Musique** La plateforme se voit réclamer 1,6 milliard de dollars pour avoir utilisé des milliers de titres sans autorisation.

Bonne et heureuse année 2018 ! Ces bons vœux n'ont pas résonné chez tout le monde de la même façon. Pour Spotify, par exemple, la nouvelle année n'a pas commencé de la meilleure façon qui soit. Le leader mondial de la musique diffusée en streaming a appris, quelques heures avant le week-end de Nouvel An, qu'il était poursuivi par la maison d'édition Wixen Music Publishing.

Selon la revue professionnelle "The Hollywood Reporter", Wixen réclame à la plateforme suédoise 1,6 milliard de dollars de dommages et intérêts pour avoir utilisé des milliers de titres sans accord et pour avoir sous-traité le recouvrement des royalties auprès d'une société non équipée pour ce travail.

## La moitié du chiffre d'affaires de Spotify

L'affaire est loin d'être anodine. D'abord en raison du catalogue concerné. Il porte sur des artistes d'envergure internationale comme les Doors, Neil Young, le chanteur et le guitariste de Rage Against The Machine et d'autres grosses pointures du genre, Tom Petty, Weezer, Stevie Nicks ou Dan Auerbach des Black Keys... Autrement dit, des gros vendeurs.

Ensuite – et surtout – parce que le montant réclamé est colossal. On parle de 1,6 milliard de dollars, soit plus de la moitié du chiffre d'affaires 2016 du géant suédois du streaming, qui s'élevait à 2,933 milliards d'euros.

Le moins que l'on puisse écrire, c'est que l'affaire tombe très mal pour Spotify. Bien qu'affichant des taux de croissance à faire pâlir n'importe quel pa-

tron d'entreprise (+45% en 2014, +80% en 2015), la plateforme n'a jamais dégagé de bénéfice net depuis sa création en 2008. Pire, sa dette s'est creusée l'an dernier pour atteindre près de 540 millions d'euros.

## Un contexte concurrentiel délicat

Et l'affaire se corse encore un peu plus quand on sait que Spotify a signé des accords pluriannuels avec certains labels musicaux et éditeurs afin de pouvoir diffuser leurs catalogues contre le versement minimum de 2 milliards d'euros de royalties sur les deux prochaines années. A cela s'ajoute une concurrence qui prend très sérieusement forme, notamment du côté d'Apple Music qui comble à grandes enjambées son retard au démarrage.

Même si le géant du streaming n'a pas encore un genou à terre, les poursuites intentées par Wixen Music Publishing font planer au-dessus de sa tête une épée de Damoclès dont il se serait bien passé. Car tout indiquait que Spotify s'était tracé une route royale vers le succès. Les chiffres le démontrent : aujourd'hui c'est le streaming qui tire le marché de la musique. Même les ventes en téléchargement sont en chute libre.

Charles Van Dievoort


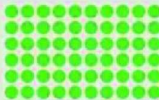

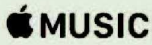








Le montant réclamé représente plus de la moitié du chiffre d'affaires 2016 du géant suédois du streaming.

## Services d'écoute en ligne




### Une rémunération dénoncée par les artistes

**Fronde.** Un malheur n'arrivant que rarement seul, c'est au moment où Spotify est attaqué que certains rallument le débat houleux sur la rémunération des artistes par les plateformes d'écoute en ligne. Le 27 décembre, Geoff Barrow, du groupe Portishead, posait une question aux musiciens via Twitter : "Combien d'entre vous ont personnellement reçu plus de 500 livres sterling (562 euros) de la part de Spotify ?" Un tweet immédiatement relayé par Thom Yorke dont on sait que les propos bénéficient d'une caisse de résonance à nulle autre pareille. Le chanteur de Radiohead n'a jamais caché tout le mal qu'il pense du système de rémunération des artistes mis en place par les plateformes de streaming. En 2013, il disait : "Je considère que nous les musiciens devons nous battre contre les choses comme Spotify. J'ai l'impression que, d'une certaine manière, ce qui se passe est le dernier souffle d'une industrie vieillissante. Une fois qu'elle mourra, ce qui arrivera, quelque chose d'autre naîtra." Pourtant, ces dernières années, le catalogue de Radiohead, qui avait disparu des Spotify et autres, est à nouveau accessible sur ceux-ci. Et le mois dernier, ce sont les deux albums solo de Thom Yorke et celui de son autre groupe, Atoms For Peace, qui ont aussi fait leur réapparition sur ces plateformes.

## LE STREAMING DANS LE MONDE EN 2017

SERVICE	ABONNÉS PAYANTS	NOMBRE D'UTILISATEURS
 Spotify	60 millions 	140 millions 
 MUSIC	28 millions 	inexistant
 amazonmusic	16 millions 	non communiqué
 DEEZER	9 millions 	12 millions 
 TIDAL	3 millions 	inexistant

Source : Fortune.com

SERVICE	RÉMUNÉRATION PAR ÉCOUTE	NOMBRE D'ÉCOUTES MENSUELLES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE LE SALAIRE MINIMUM BELGE (1 532€)
 Spotify	0,0038 \$	484 737 écoutes
 MUSIC	0,0064 \$	287 813 écoutes
 DEEZER	0,0056 \$	328 929 écoutes
 TIDAL	0,0110 \$	167 .455 écoutes
 YouTube	0,0006 \$	3 070 000 écoutes

IPM Graphics